



Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Seine aval	Les Andelys, amont ile du château RG	Rivière	Poses	173,740	174,020	Les Andelys, Les Trois Lacs

Date et durée des travaux :

Les dragages sont prévus entre septembre et novembre 2024.

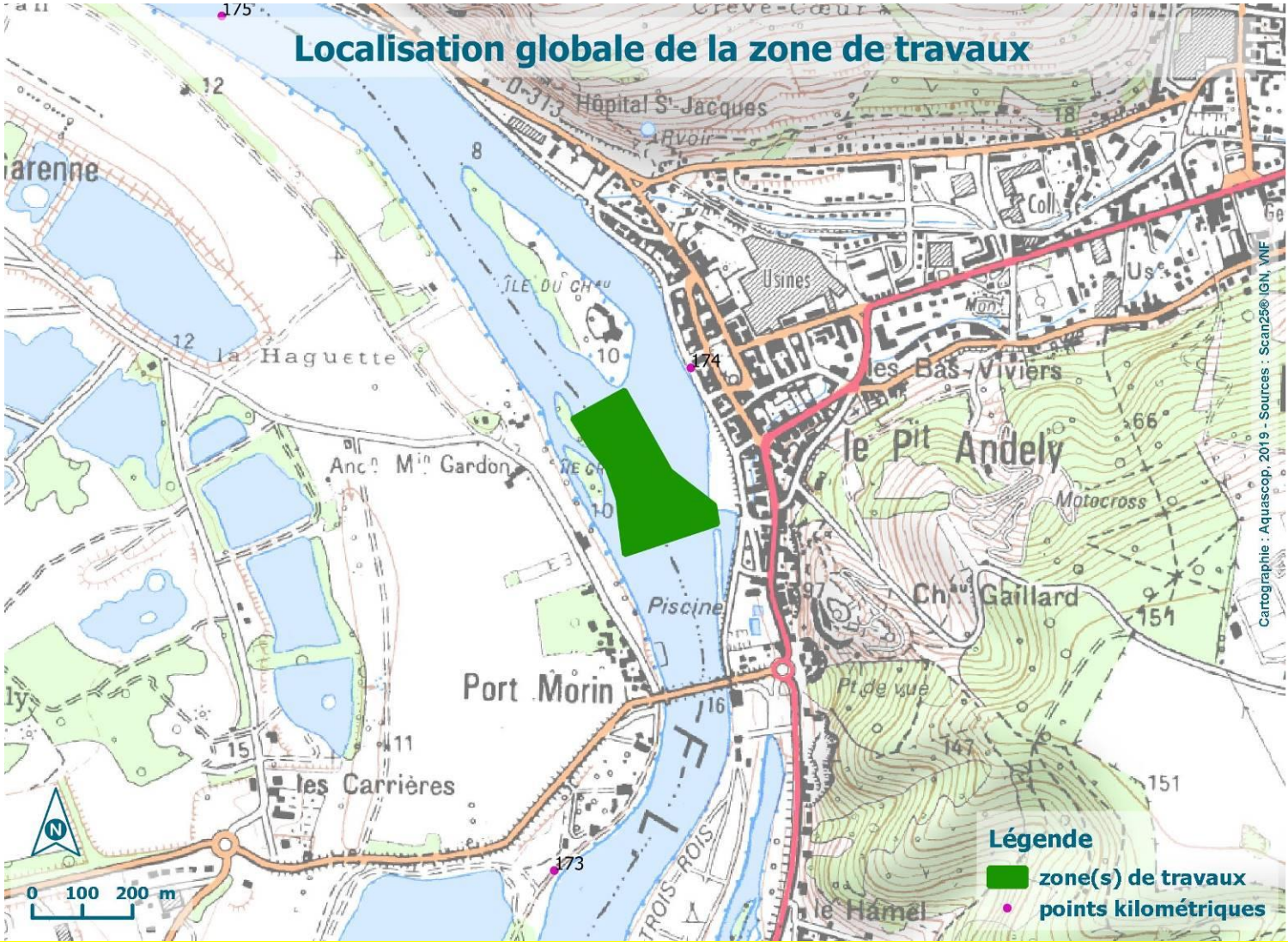
Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
1 125	2024-RBS-PK 173,800	Non	non dangereux	Non	Inertes

Prélèvements réalisés le 23/04/2024.



Localisation exacte des travaux – cartographie



Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :	☐ Grand gabarit ☐ Petit gabarit	☒
- Canal :	☐ Grand gabarit ☐ Petit gabarit	☐
- Milieu :	☐ Annexe : rigole, fossé ☐ Urbain : habitat ☐ Rural ☐ Industriel ☐ Portuaire	☒ ☒ ☐ ☐ ☐

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : 27DDTM20120001 - PPRI SEINE - prescrit en 2012	☒
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :	☐
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :	☐

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR230C	La Seine du confluent de l'Epte (inclus) au confluent de l'Andelle (exclu)	Eaux superficielles Fortement modifiée	Bon état en 2027	Bon potentiel en 2021	mauvais	moyen

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	non			



Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de pêche est située sur la Seine (03174000 - La Seine à Poses 2), environ 28 km en aval de la zone de travaux ; les dernières données disponibles sur le site <http://www.naiades.eaufrance.fr/> datent de 2016. Les espèces principales sont le gardon, la perche commune et l'anguille. Les espèces secondaires sont le chevesne la tanche et le goujon.

Type de berges :

Les berges sont naturelles.

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

Le cours principal de la Seine n'est pas concerné par l'arrêté relatif aux frayères du département de l'Eure (signé le 15/02/2013). Des frayères potentielles à lamproie de planer, brochet et chabot ont été recensées en aval de la zone de travaux (GéolIF, ONEMA, point de présence des frayères des espèces des inventaires frayère au sens de l'article L432-3 du code de l'environnement). Aucune frayère à brochet - potentielle ou avérée - n'a été recensée à proximité immédiate de la zone de travaux (FDPPMA27, 2014, Etude du brochet en Seine). Il est difficile de statuer sur la présence de frayères pour les espèces de la liste 1, dont la fraie nécessite des eaux vives et des substrats minéraux peu colmatés (chabot, vandoise).

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Les Andelys, amont ile du château RG	Écologie	ZPS (Zone de protection spéciale)	Non	
		ZNIEFF 2 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)	Oui	230000863, 230031154 - LES TERRASSES ALLUVIALES DE LA BOUCLE DE TOSNY ; LES ÎLES ET BERGES DE LA SEINE EN AMONT DE ROUEN
		ZNIEFF 1 (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)	Oui	230030996, 230030975 - LES ÎLES DE GRINGORD, L'ÎLE DU CHATEAU
		ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux)	Non	
		SIC (Site d'intérêt communautaire)	Oui	FR2302007 - Iles et berges de la Seine dans l'Eure
		APB (Arrêtés de protection de biotope)	Non	
		Ramsar (zone humide d'importance internationale)	Non	
		RNCFS (Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)	Non	
		CEN (conservatoire d'espaces naturels)	Non	
		CDL (Conservatoire du Littoral)	Non	
		PN (Parc national)	Non	
		PNR (Parc naturel régional)	Non	
		RNN (réserve naturelle nationale)	Non	
		RNR (réserve naturelle régionale)	Non	
		RB (réserve de biosphère)	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
		Site classé	Non	



Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Anguille (espèce non protégée mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction), ide mélanote, brochet et vandoise ont été recensé à la station de Poses. La présence de lamproie de planer, brochet, chabot et vandoise a été signalée en aval de la zone de travaux (GéolIF, ONEMA, point de présence des espèces des inventaires frayère au sens de l'article L432-3 du code de l'environnement).

Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Les Andelys, amont ile du château RG	possible	oui	oui	non

Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence d'espèces de poissons protégées et/ou menacées, ainsi que de la présence possible de leur zone de reproduction. Le site est également inclus dans des zones d'intérêt écologique (ZNIEFF, Natura 2000).

L'intérêt du site SIC et de la ZNIEFF des Iles et berges de la Seine réside dans la présence de milieux aquatiques et de milieux humides (herbacés ou arborescents) rivulaires d'intérêt communautaires ; ces habitats sont relictuels compte tenu de la très forte pression anthropique exercée sur le fleuve Seine. Ces milieux sont susceptibles d'accueillir des espèces migratrices et sont attractifs pour toutes les espèces inféodées aux milieux aquatiques et humides.

L'intérêt de la ZNIEFF2 de la boucle de Tosny réside dans la présence de terrasses alluviales et des milieux semi naturels associés (boisements, pelouses).

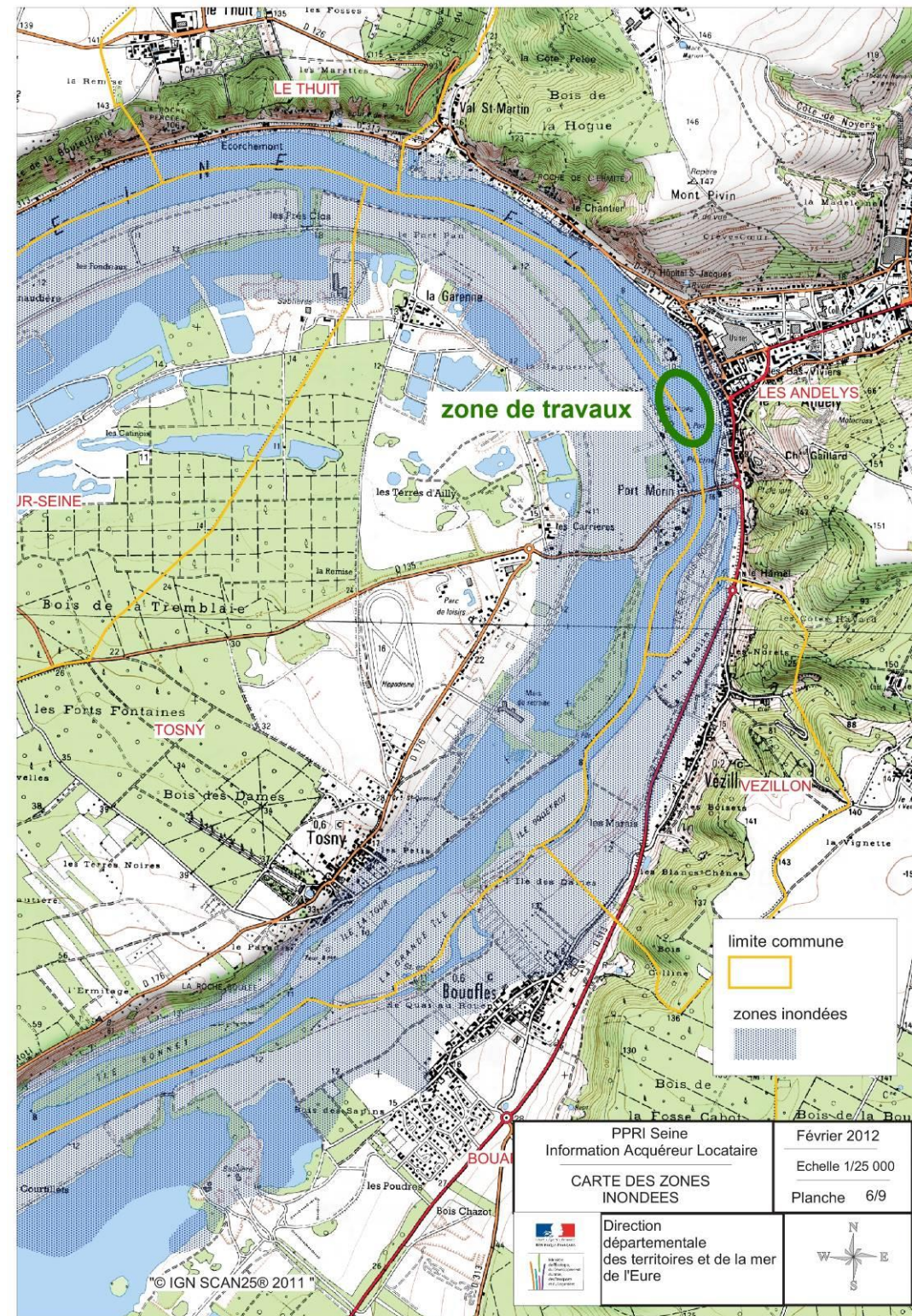
L'intérêt des ZNIEFF des Iles du Château et de Gringord réside dans la présence de la végétation patrimoniale présente en berges.

Afin d'éviter toute perturbation susceptible d'affecter la reproduction des poissons, et notamment des espèces protégées et/ou menacées, les travaux devront être effectués en dehors des périodes de fraie

Concernant l'avifaune, le bruit à proximité du chantier est assimilable au bruit d'un chantier léger et il sera ponctuel (quelques jours). La gêne susceptible d'être occasionnée aux oiseaux d'eau pourra également être limitée par la mise en place d'horaires adaptés afin de réduire le niveau de bruit rencontré.

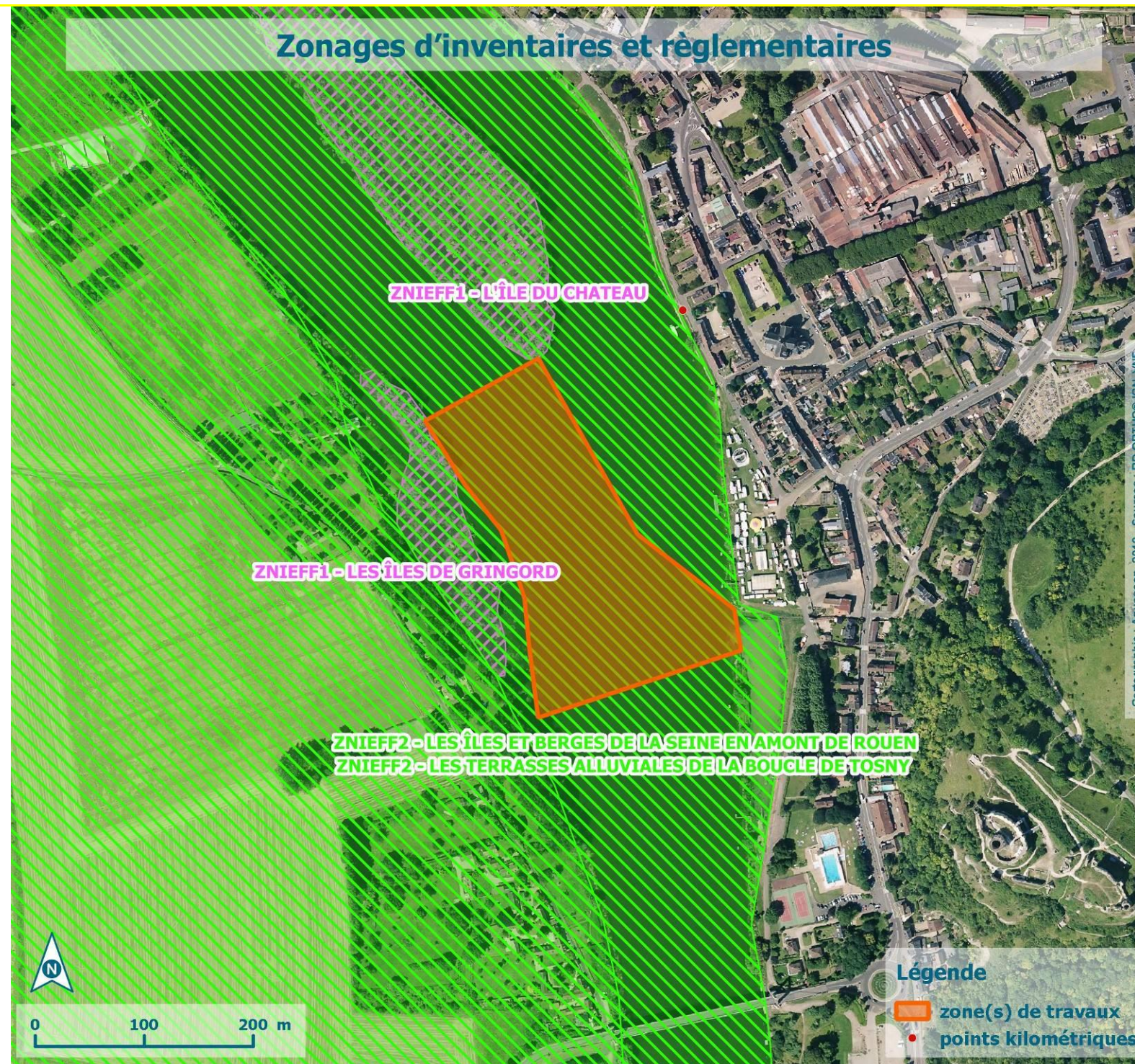
Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés



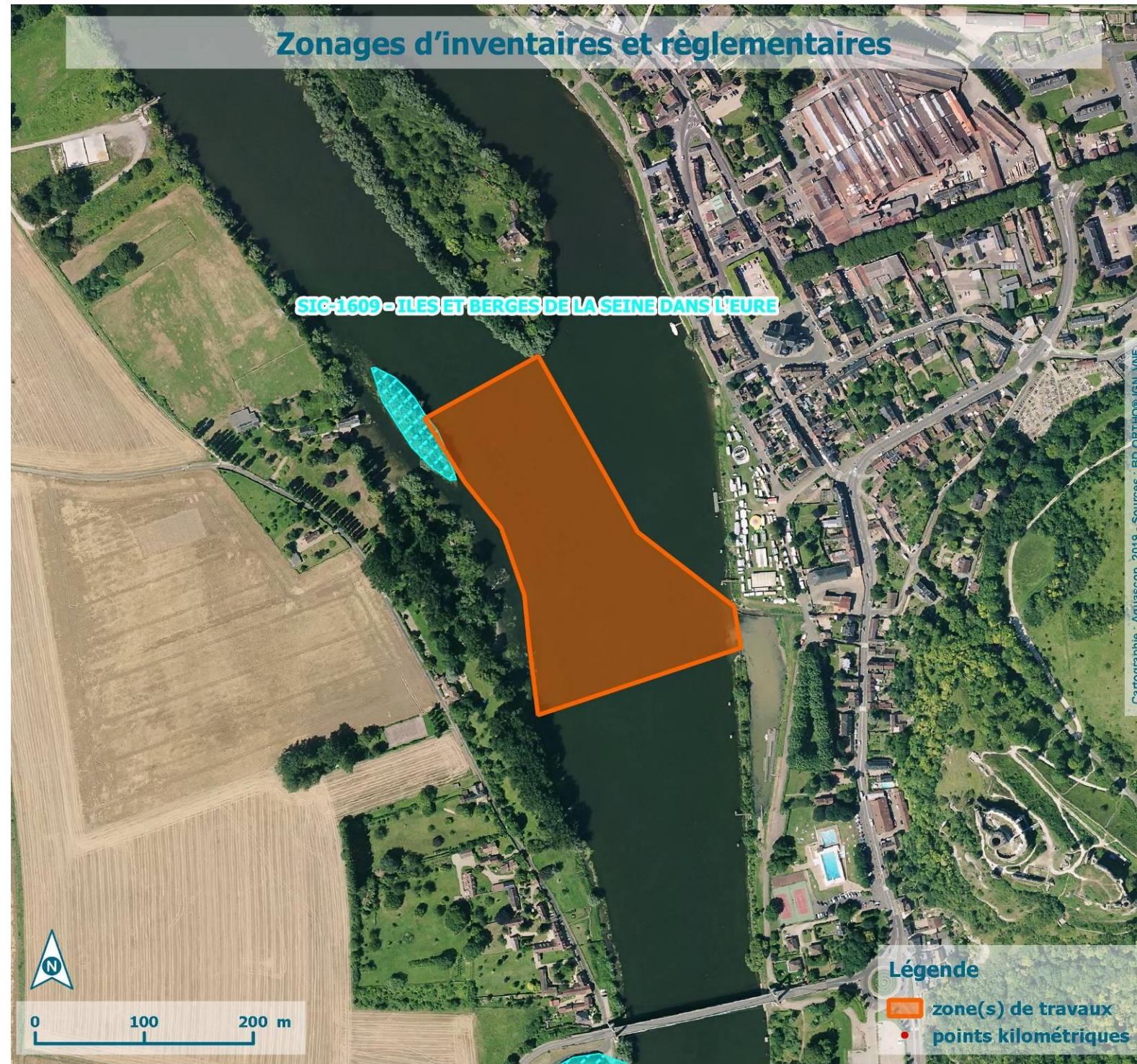
Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Zonages d'inventaires et réglementaires



Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Zonages d'inventaires et réglementaires





Mesures environnementales

Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

<u>MES</u>	<u>Oxygène dissous</u>
≥ 70 mg/L	< 4 mg/L

Mesures réductrices :

- Mise en place d'un rideau anti-dispersion
- Réalisation des travaux en dehors de la période du 1er mars au 30 juillet

Filières de gestion

Filière de gestion

Valorisation

- Aménagements paysagers
- Renforcements de berges
- Comblement de carrières
- Comblement de ballastière
- Compostage
- Épandage agricole
- Régilage

Remobilisation dans le milieu

- Remise en suspension
- Nivellement

Stockage

- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)

Traitement préalable à la valorisation ou au stockage

Volumes : (en m³)

1 125

Localisation du site :

Valorisation en comblement de carrière à Muids-sur-Seine (PK186.000 sur la Seine), site géré par la société Lafarge Granulats Seine Nord. Comblement autorisé par l'arrêté préfectoral n°D1/B1/12/208 du 25 avril 2012.